

Mr. de Belestre, qui partit le lendemain, ayant sous ses ordres MM. de Longueil, de Lotbinière, de Rouville, de Boucherville, de Lacorne, de Labrière, de St. Ours, Perthuis, Hervieux, Gamelin, de Montigny, d'Eschambault, l'aîné, de Lamadelaine, Gaucher, de Fleurimont, Giasson, Campion, et autres Messieurs dont les noms n'ont échappé, mais dont je respecte également la mémoire, formant ensemble environ quatre-vingts volontaires. Le jour de leur départ fut le 9 de Juin; ils chassèrent le 10 les Américains du Fort St. Jean et le gardèrent, en veillant pour ainsi dire jour et nuit, jusqu'à l'arrivée d'un détachement du 7eme. Régiment, ou *Royal Fusiliers*, sous les ordres du Capitaine KENIER, à qui Mr. de Belestre remit le Fort.

Lorsque ce parti de volontaires laissa Montréal, un nombre de Marchands Anglais furent ensemble, chez le Major Preston, et lui témoignèrent leurs craintes, que la conduite trop zélée des Volontaires Canadiens, n'attirât sur Montréal quelque attaque de la part des Américains; ce qui mettrait en danger leurs marchandises et leurs propriétés. Le Major leur répondit qu'il avait accepté avec reconnaissance les services de Mr. de Belestre et de ses Volontaires: que ceux qui craindraient pour leurs marchandises, pouvaient empaqueter leurs effets et s'en aller ailleurs.

Le Général CARLETON arriva, quelques jours après, à Montréal; en même temps que Mr. de Belestre et son parti rentraient en ville. Ils y reçurent les remerciements publics du Général, qui rassura sans doute les Marchands dont nous avons parlé plus haut.

En Septembre de la même année, le même parti de volontaires augmenté par l'arrivée de MM. de Montesson, Chevalier de St. Louis, Duchesney, de Rigouville, de Salaberry, de Tonnacour, Beaubien, Demusseau, Moquin, Lamarque, Foucher, et autres Messieurs de Québec, des Trois Rivières et des environs de Montréal, fut à St. Jean pour y partager avec le 7eme. et le 26eme. Régiment, le pénible service du siège dont ils étaient menacés. Le Fort fut bloqué, assiégé et enfin obligé de se rendre, par capitulation au Général Montgomery, le 2 de Novembre.

Les Canadiens furent emmenés avec les deux régiments, ayant perdu MM. de Lacorne, Perthuis et Beaubien, qui furent tués pendant le siège. Mr. de Labrière, y perdit un bras, Mr. de Salaberry y fut blessé deux fois, ce qui les empêcha d'être emmenés prisonniers. Messieurs de Lamadelaine et Giasson furent aussi blessés, mais moins sévèrement.

Il est à remarquer que les Canadiens furent détenus deux ans prisonniers; le Congrès Américain refusant de les faire échanger, parce qu'ils étaient trop attachés au gouvernement anglais, et qu'ils avaient trop d'influence dans leur pays. MM. de Montesson et de Rigouville moururent tous deux prisonniers.

Cependant on annonçait déjà des secours de France pour les